

Le Petit Saint-Martialais

n° 25



Avril 2024

SOMMAIRE

2 | Informations pratiques / État Civil - 3/4 | Délégations / Éditorial du Maire - 4/5 | On Avance
6/7 | Nos Événements - 7/8 | Nos Services Communaux - 9 | La Communauté de Communes
10/11 | Nos associations - 11/12 | Saint-Martial dans le rétro

Informations Pratiques

MAIRIE : 05 53 28 43 32

mail : mairie.stmatialnbt@orange.fr

site : saintmartialdenabirat.com

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h

GENDARMERIE : 17

Mardi de 14h à 18h

Jeudi et Samedi de 8h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

05 53 28 50 06

Lundi de 10h à 12h

Mardi au Samedi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE DU PECH MERCIER :

05 53 29 15 29

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h00

Fermé le dimanche, lundi et jours fériés

Horaires d'été (juillet- août):

06h45 à 14h00 tous les jours

sauf dimanche et lundi.

EHPAD :

Soins et portage de repas à domicile

05 53 31 49 49

OFFICE DU TOURISME

05 53 31 71 00

e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com

site internet : tourisme-domme.com

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 10h à 12h



Rédaction :
Commission Communication

Photos :
Divers

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

État Civil



NAISSANCES

Angelo Steven FERNANDEZ	30/01/2024
Guilian Roger Christian Roux-Chambot	28/02/2024
Lise FLAUD-PEGUIN	08/03/2024
Léon Raymond Edgard AUDRY	08/04/2024



DÉCÈS

Renée Jacqueline DEVALETTE	27 avril 2023
Jean Claude Yves Marcel CHIRON	13 mai 2023
Michel BERTOT	19 juin 2023
Huguette LABLANCHE	16 novembre 2023
Hervé Lucien REY-GALVAGNON	18 novembre 2023
Mélanie Thérèse Marie MALEVILLE	22 décembre 2023
Jean-François René Antoine CHICHELINE	23 décembre 2023
Denise Marie Augustine LARIVIERE	19 janvier 2024
Anna Madeleine DELBOS	21 janvier 2024
Simone LAVERGNE	24 janvier 2024
Corinne GOULOUMES	31 janvier 2024
Vincent GUENEL	31 janvier 2024
Jean Albert BOCQUET	10 mars 2024

Hervé Ménardie

Maire

Annie Gérardin

Adjoint

Administration générale – Finances
Affaires scolaires et périscolaires

Marie-Thérèse Valière

Adjoint

Solidarité – Animation et milieu associatif
Gestion des salles

Stéphanie Picot

Adjoint

Logement – Communication
Embellissement et fleurissement

Richard Avazéri

Conseiller Municipal

Jeunesse – Sport – Équipements sportifs

Ginette Bénitta

Conseillère Municipale

Patrimoine - Culture - Bulletin municipal

Lurdes Besse

Conseillère Municipale

Relation avec les
commerçants et les agriculteurs

Jean-Claude Cabane

Conseiller Municipal

Gestion du Cimetière et affaires funéraires
Bornages – Gardiennage de l'église

François Defontaine

Conseiller Municipal

Réseaux divers :

(eau, électricité, assainissement)

Aménagements des aires de containers
de déchets – Ramassage des encombrants

Alain Gourdis

Conseiller Municipal

Économie – Tourisme - Marchés
Foires et événementiels

Marguerite Ménardie

Conseillère Municipale

Élections - Fiscalité

François Pivin

Adjoint

Urbanisme - Suivi des travaux
Voirie - Bâtiments communaux

Samy Vidal

Conseiller Municipal

Sécurité – Prévention - Circulation

Madame, Monsieur,

« Avril tourne le dos à janvier » écrivait Victor Hugo. Le printemps que nous attendions avec impatience est enfin là pour nous faire oublier un hiver particulièrement pluvieux. La Foire de l'Arbre en a marqué le départ de manière festive, nous laissant présager de belles journées et, avec elles, l'espoir de vivre plus agréablement.



Avril, c'est le mois d'élaboration et de présentation des budgets. Votre Conseil Municipal les a récemment votés avec les comptes administratifs de l'exercice précédent, non sans les avoir préalablement présentés aux membres de la Commission des Finances et au Comptable du Trésor qui a jugé que la situation comptable de la collectivité était en voie d'amélioration et que la politique de rigueur financière menée depuis le début du mandat portait enfin ses fruits. Cette amélioration est à consolider et la Municipalité entend poursuivre ses efforts d'encadrement des dépenses et de réévaluation progressive des recettes. Ainsi, comme nous l'avons fait depuis 2020, les taux de la fiscalité directe locale seront augmentés en 2024 de 1,5 %. Je crois qu'il sera nécessaire d'étendre cet effort à d'autres recettes qui n'ont pas été réévaluées depuis quelques temps. Malheureusement, il faudra de moins en moins compter sur le soutien financier de l'Etat qui, en raison de la situation budgétaire du pays, a décidé de moins aider les collectivités territoriales. Pourtant dans le cadre du budget 2024, nous avons prévu de réaliser des opérations avec l'aide financière de l'Etat et du Département. Des subventions nous ont été accordées pour certaines d'entre elles et nous en attendons pour d'autres. Nous aurons recours à l'emprunt pour faire l'avance des subventions allouées sur l'aire multisport et financer des études et travaux concernant la station d'épuration.

Un nouvel agent a rejoint notre collectivité. C'est un Saint Martialais : il s'agit d'Alexandre Mianes. Dès son arrivée, il s'est mis sérieusement au travail et la physionomie de notre commune s'en retrouve positivement changée. Il a réalisé de nombreux travaux d'entretien sur nos routes, de nos massifs floraux, au cimetière. Grâce à lui le stade, mis à mal par des blaireaux cet automne, a retrouvé un bel aspect et le Foyer Rural a été rénové. Certains de ces travaux ont même été réalisés conjointement avec son collègue, montrant ainsi que les 2 agents peuvent travailler ensemble. Je ne peux que me satisfaire de ce recrutement et remercie celles et ceux du Conseil Municipal qui m'ont soutenu dans le choix qu'il me revenait de faire.

Dans l'éditorial du précédent bulletin, j'évoquais l'élection de Roger Robardet en qualité d'Adjoint. Celui-ci a donné sa démission du Conseil Municipal en décembre, n'occupant ainsi cette fonction que peu de temps. Je ne commenterai pas sa décision. Je le remercie de toute l'aide qu'il a apporté au groupe pendant 3 années et demi, pour ses connaissances techniques, son dévouement et son sérieux.

Pour le remplacer à cette fonction, le Conseil Municipal a très confortablement élu François Pivin qui a repris les mêmes délégations à l'exception de la gestion du service technique que j'ai choisi de conserver. Bien que n'appartenant pas au départ à la majorité municipale, François, tout comme Ginette et Jean-Claude, ont œuvré depuis le début du mandat de manière constructive et loyale. Tous les trois ont gagné notre confiance et ce vote leur témoigne notre reconnaissance. Ainsi, votre Conseil Municipal semble désormais à l'unisson de notre commune qui aspire à avancer dans l'unité et l'apaisement.

Dans ce bulletin municipal, nous évoquerons entre autre, l'évolution de vos services communaux et notamment de notre Agence Postale Communale qui a été transférée sur le site du Pôle Commercial, dans des locaux fonctionnels, spacieux, lumineux mais surtout aux normes.

Nous avons inauguré le Square du Souvenir. Ce fut une belle cérémonie, très émouvante, et je remercie les enfants de l'école et leur enseignante, M^{me} Lafon, pour l'interprétation de la Marseillaise qui a ému beaucoup d'entre-nous jusqu'à nos porte-drapeaux.

Nos associations continuent à animer notre village. Le Conseil Municipal ne les oublie pas, ayant prévu pour elles des subventions de fonctionnement au budget 2024.

La fleur du mois d'avril, c'est la Marguerite qui est aussi le prénom de votre ancienne secrétaire de mairie, ma maman. Je voudrais conclure ces quelques lignes avec une pensée très affectueuse pour elle et mes pensées cordiales pour vous tous.

Hervé Ménardie,

Maire de Saint Martial de Nabirat

► Recensement 2024 : la population en hausse ■■■■■■

On connaît le chiffre du recensement de la population de St Martial de Nabirat, opération effectuée en début d'année.

Par rapport au recensement de 2018, la population gagne 23 habitants, soit une augmentation de 4 %.

La population de la commune compte 596 habitants et ce malgré le nombre important de décès enregistré ces dernières années (près de 20 décès en 2023) et du faible nombre de naissances.

Cette augmentation peut notamment s'expliquer par l'attractivité de la commune qui a connu 23 constructions nouvelles ces 3 dernières années. En outre, bon nombre de maisons inoccupées, dans le bourg et à la campagne, ont été rachetées. Le nombre de résidences secondaires et de locaux vacants reste néanmoins important (159 sur 468 logements soit près d'un logement sur trois).

Le recensement a été réalisé avec beaucoup de sérieux par les deux agents recenseurs désignés par le Conseil Municipal, Mmes Catherine Defontaine et Joëlle Guitard-Grinfan. Celles-ci étaient épaulées par Mme Sandrine Ruivo, Secrétaire Générale de la Mairie et Coordinatrice Principale du recensement, et par Maïté Valière, Maire-Adjointe et Coordinatrice-Adjointe.



De gauche à droite :
Maïté Valière, Joëlle Guitard-Grinfan,
Catherine Defontaine, Sandrine Ruivo.

Les opérations de recensement ont démarré dès le 12 janvier avec le dépôt dans les boîtes aux lettres des circulaires d'information relatives au recensement électronique. Ainsi, grâce à ce nouveau mode opératoire,

80 % de la population a été recensé via internet en 2024, les agents recenseurs ayant souvent aidé la population à se faire recenser de cette manière.

Sur le plan pratique, les opérations de recensement

se sont bien déroulées et ont été facilitées par l'adressage des voies, permettant de mieux identifier les foyers à recenser. Malheureusement, il a été souvent constaté que des numéros de maisons restaient encore à installer.

Au chiffre de la population municipale devrait s'ajouter prochainement celui de la « population comptée à part », avec l'espoir d'atteindre le nombre de 600 habitants.

► Le Conseil Municipal soutient le monde agricole en crise ■■■■

Devant les nombreux obstacles liés à l'excès des normes et aux difficultés de trésorerie auxquels ils sont exposés, leur incapacité à honorer leurs échéances de prêts et, pour beaucoup d'entre eux, la faiblesse de leurs revenus, et la grande détresse exprimées récemment jusque dans les rues et sur les routes, le Conseil Municipal de Saint Martial de Nabirat a tenu à exprimer sa solidarité envers le monde agricole et son attachement à la ruralité. Lors de sa séance du 25 mars dernier, vos élus ont voté une motion pour dénoncer le manque d'écoute dont nos agriculteurs font l'objet depuis tant d'années, l'insuffisance des mesures proposées face à cette crise sans précédent, mais aussi pour appeler à l'esprit de responsabilité de tous pour redonner à l'agriculture française toute sa place au cœur de l'économie de notre pays.

► Un coup de neuf pour le Foyer Rural ■■■■■■



En début d'année, le Foyer Rural a fait l'objet de travaux de réfection intérieure. C'est la raison pour laquelle il n'a pas pu être mis à la disposition des associations ou des particuliers pendant près d'un mois, du 15 janvier au 15 février. Dans le cadre de ces travaux de réfection, les murs et boiseries ont été repeints et les tubes d'éclairages ont été remplacés par des tubes fluorescents LED. Ces derniers équipements amélioreront l'éclairage de la salle tout en permettant à la commune d'effectuer à l'avenir une économie budgétaire substantielle.

► Aborder le vieillissement avec plus de sérénité ■■■■■■■■■■■■

« Être vieux, c'est être jeune depuis plus longtemps que les autres. C'est tout. » Ce réalisme teinté d'humour si cher à Philippe Geluck, célèbre auteur de la bande dessinée « Le Chat », sera le fil conducteur de l'après-midi d'animations proposé le jeudi 6 juin dans le bourg de Villefranche-du-Périgord.

Tout au long de l'après-midi, les visiteurs pourront s'informer auprès de professionnels.

À 15h30, le spectacle musical filmé « Avant j'étais vieux » sera projeté à la salle de cinéma.

Pour s'inscrire, contacter le 05 53 02 68 66 ou en ligne via ce lien (sécurisé) : bit.ly/4ajB7Yf

À partir de 13h30, l'association "Les Amis du Foirail" de St-Laurent-la-Vallée initiera les curieux au rampeau, Il sera également possible de se restaurer sur place.

Cet après-midi est organisé par le groupe de travail porté par l'animatrice du Contrat Local de Santé Chloé Le Gall et le DAC-PTA 24*.

► Nouveaux locaux pour les Services Techniques ■■■■■■■■■■■■

L'ancien garage situé à l'entrée de St-Martial a été réhabilité afin d'accueillir les services techniques de la communauté de communes.

Par cette opération, la communauté de communes a souhaité créer un espace dédié aux agents techniques, puisque le Pôle technique a également investi les lieux depuis quelques semaines.

► Les sentiers de randonnée entretenus ■■■■

La communauté de communes entretient chaque année 1155 km de sentiers. Au printemps, les deux agents en charge de cette mission sont à pied d'œuvre ! Ils sillonnent actuellement les chemins de pédestres et cyclistes, dans l'objectif de sécuriser au maximum le parcours des promeneurs. Pendant plusieurs mois, ils taillent et coupent broussailles, arbustes et arbres gênants le passage. Il leur revient également de remplacer le matériel de guidage détérioré ou cassé, ce qui représente pas moins 2900 balises

et 7200 petits équipements (plaquettes, fléchages...) à contrôler.

Au détour d'un chemin, vous avez repéré une balise ou une plaquette de guidage cassée ? Notez le numéro inscrit sur le capuchon jaune ou vert et transmettez-le au 06 78 15 52 24 /

pole.technique@comcomdv.fr



► Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : la démarche se poursuit ■■■■■■■■■■■■

À quoi ressemble notre territoire actuellement ? Ses caractéristiques paysagères et architecturales, ses exploitations agricoles, son évolution démographique, son parc de logements, ses équipements, ses dynamiques économiques ?

Les réponses à ces questions se trouvent dans le Portrait de territoire dressé par le bureau d'études Karthéo en charge de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Les réunions publiques constituent des temps importants de concertation. Trois ont été organisées les 10, 11 et 18 avril dernier à St-Cybranet, St-Cernin-de-l'Herm et Florimont-Gaumier afin d'échanger sur les premières esquisses du PADD

Les outils de concertation en place :

Pour s'informer : publications régulières sur le site Internet et via les lettres d'information papier et numérique (sur inscription à communication@comcomdv.fr)

Pour s'exprimer : boîte à idées et cahier de remarques dans chaque mairie ; registre de participation accessible en ligne sur dommevillefranche-du-perigord.fr ; adresse email dédiée : urbanisme@comcomdv.fr

Nos Associations

► CAEL en Périgord Noir ■■■■■■■■■■

L'association CAEL a commencé l'année sur les chapeaux de roues ! Tout d'abord, un changement de présidence en janvier. Jean-Philippe Grousset qui assurait jusqu'à présent la fonction de président haut la main, a passé le flambeau à Kathya Puech, membre actif des premiers jours.

Qu'avons-nous fait depuis ? Tout en maintenant nos rencontres mensuelles à la Terrasse de Moncalou les premiers lundis du mois, nous avons organisé un apéro-concert en février avec Bertoo au foyer rural qui a réuni une cinquantaine de personnes. Vous



avez aussi pu nous retrouver à la Foire de l'Arbre devant l'atelier de La Fée Railleuse et goûter nos pâtisseries sans gluten. Nous organisons maintenant une conférence le vendredi 26 avril à 19h30 au foyer rural de la commune sur le bien-être au travail. Indépendants, votre corps est votre premier outil de travail, prenez-en soin ! D'autres événements viendront cette année pour faire vivre le village et soutenir les indépendants (vide-grenier, etc).



► Ensemble Vocal "Chantemuse" ■■■

Notre ensemble vocal a terminé la saison 2023 par une prestation le 19 novembre à Cénac, devant un public nombreux. Début 2024 nous avons présenté un concert à Tannies et un autre à Marquay

Notre prochaine prestation aura lieu le 25 mai à « La Forge » sur la commune de Souillac.

Nous avons commencé des répétitions pour un nouveau spectacle.

Michèle Parant

► Club Détente et Amitié ■■■■■■■■■■

L'association a le plaisir de vous informer de ses prochaines manifestations.

Vendredi 14 juin 2024 : Repas froid.

Mardi 13 juillet 2024 : Participation de notre club au Repas Champêtre annuel avec la Municipalité et les Associations de la Commune.

Jeudi 5 septembre 2024 : Repas moules frites.

Samedi 12 octobre 2024 : « Octobre Rose » en partenariat avec la Municipalité.

Mardi 19 novembre 2024 : Repas tartiflette.

Jeudi 12 décembre 2024 : Assemblée Générale suivi d'un repas.

Toutes personnes désirant rejoindre le club sont les bienvenues.

Pour le bureau : Chantal Greenhalgh

► Comité des Fêtes ■■■■■■■■■■

Après sa participation à la Foire de l'Arbre et l'organisation de son repas « Mique », le Comité des Fêtes vous propose différentes manifestations pour la suite de l'année.

Le 21 juin, l'association participera à la Fête de la Musique : buvette, restauration rapide.

Les 5, 6 et 7 juillet, ce sera la fête votive, attendue de tous. Vendredi soir : repas « paëlla ». Samedi soir : concert avec l'orchestre ADN. Dimanche : apéro-concert avec « Les Voisins de Palier » suivi d'une soirée musicale avec Nelly Music et le tir des feux d'artifices (financés par la Municipalité).

Début juillet, les équipes du Comité des Fêtes vous rendront visites pour les aubades et récupérer vos dons. C'est grâce à vous et à votre participation que cette manifestation perdure. Nous vous remercions par avance de votre générosité.

Le 13 juillet, nous participerons au repas champêtre (buvette, entrées, etc...).

Le 17 août, nous organiserons notre soirée gourmande (grillades, buvette, frites, etc...).

L'ensemble du Comité des Fêtes compte sur votre présence et vous dit à bientôt.

Le Comité des Fêtes

► Diane Saint Martialaise ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Pour la société de chasse, l'année cynégétique s'est déroulée sans encombre avec un plan de chasse réalisé dans sa totalité.

La Diane a organisé son traditionnel repas de Noël qui a eu lieu le 16 décembre 2023 à la salle des fêtes.

Celui-ci a réuni 73 convives qui se sont retrouvés dans une ambiance festive. Après les huîtres, fruits de mer, le foie gras, le rôti de daguet et autres fromages, de délicieuses pâtisseries réalisées par les compagnes des chasseurs ont clôturé cet excellent repas.

La Diane réunira ses membres et autres invités pour son assemblée générale le vendredi 7 juin à 19H.



► Amicale Laïque ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Après une soirée « Carnaval » en février qui n'a pas remporté un vif succès, l'Amicale Laïque de Saint Martial de Nabirat et Saint Aubin de Nabirat a tenu un stand à la Foire de l'Arbre le 3 mars dernier. La tombola 100% gagnant ainsi que la vente de crêpes ont bien fonctionné et nous ont permis de récolter des fonds pour financer un spectacle qui sera offert à tous les enfants du RPI le lundi 17 juin à la salle du foyer rural de Saint Martial.

Le groupe Paris-Londres enchante les élèves avec leur spectacle musical « Ah les Crocodiles ». Le transport en bus pour les élèves de la maternelle sera financé par l'Amicale Laïque de Nabirat que nous remercions. La participation des deux Amicales avec la collaboration des trois enseignantes et de la Mairie de Saint Martial permettra à tous les élèves de passer un bon moment de découverte et de culture.

Vous pourrez nous retrouver le 12 mai à la Foire de la Fraise à Nabirat sur le stand saucisses frites à côté de l'école. Et plus prochainement, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 1er mai devant la boulangerie de Saint Martial pour la traditionnelle vente de muguet. On vous attend nombreux pour faire un petit plaisir à vos proches !



Saint-Martial dans le Rétro

► La Grotte du Curé. ■ ■



En 1969, l'Évêché de Sarlat nomme un nouveau prêtre sur la commune de Saint Martial de Nabirat qui possède un presbytère placé au centre du village. C'est une imposante bâtisse en pierres avec plusieurs dépendances, à laquelle s'ajoute un grand jardin et bien sûr son cabanon d'aisance. A l'occasion de cette nomination, la municipalité décide alors de construire un WC en extérieur, proche du logement de l'abbé.

Pour cela il est nécessaire de creuser le sol afin de loger l'emplacement de la fosse septique. L'entreprise locale de travaux publics s'attaque à l'ouvrage.

Les travaux s'annoncent compliqués, en effet à cet endroit, aucune terre végétale, seul le rocher compact est présent. Pour cela, il faut travailler au marteau-piqueur. Après plusieurs jours de creusement et d'évacuation des gravats, alors que l'emplacement devenait suffisant, voilà que le burin s'échappe dans

Saint-Martial dans le Rétro

un petit orifice. Le trou ouvert n'est pas plus gros qu'une hostie, mais la curiosité de l'homme avec sa machine le pousse à agrandir cet orifice.

Exploration : un rapide sondage du puits indique 4 mètres, une bonne échelle en bois récupérée dans une grange voisine est solidement installée.

Un premier « explorateur » descend et se retrouve sur un cône d'éboulis dominant une vaste salle. Équipé d'une petite lampe de poche il remonte et fait part de cette découverte. L'abbé Henri Lachièze, homme passionné de bricolage, confectionne à l'aide de rallonges diverses et de baladeuses un éclairage rendant la découverte moins angoissante.

L'annonce de cette trouvaille insolite attire quelques personnes téméraires du village. Poussé par la curiosité, je décide d'aller me rendre compte par moi-même de cette nouvelle caverne.

Plusieurs personnes sont déjà descendues avant moi et l'éclairage installé rend une bonne proportion du souterrain.

Voici ma description : on arrive en haut d'un cône d'éboulis, une grande salle de dimension confortable où l'on se tient debout sans aucun problème. Côté Sud : la galerie très déclive se développe sous la venelle en direction du jardin du curé, environ 20 mètres, et se termine par une chatière obstruée de gros blocs de strates tombés du plafond.

Côté nord : la galerie de proportion plus vaste plonge rapidement et bifurque nord-est prenant la direction de l'ancienne épicerie. Cette galerie arrive au sommet d'un puits. Ici le mystère s'épaissit, le danger aussi, les plus aventuriers s'approchent et lâchent un bloc de pierre pour sonder l'abîme. Nous entendons clairement l'écho provoqué par la chute du projectile arrivant sur une nappe d'eau. Ce puits non sondé reste pour l'instant inexploré. En effet, dans un article paru dans « Spéléo Dordogne » bulletin du Spéléo club de Périgueux, numéro 32 paru le 22/08/1969, on peut lire « Dans le bourg de St Martial. Ouverte lors de travaux. Notre collègue de Sarlat, M. MORTUREUX, y est descendu. D'après le propriétaire, il n'aurait pu explorer (il était seul) un puits descendant. Cette grotte a été rebouchée depuis, et même si nous voulions la déboucher (le propriétaire est d'accord), ce ne serait guère prudent car elle sert d'exutoire aux W.C. du presbytère. Encore une fois, nous notons que les règles de l'hygiène ne sont pas respectées. Songeons que la Commune de St Martial capte une source située 500 à 600 m en aval. »

Pour ma part, fin de la visite avec le sentiment d'exploration inachevée.

Une dernière fois j'observe les lieux, la grotte n'a aucune stalactite, ni stalagmite, j'ai un souvenir de concrétions grises au sol, appelées choux-fleurs. La municipalité de l'époque rebouche très rapidement l'orifice et installe la commodité avec une évacuation directe dans la cavité.

À l'époque, la pollution et les

conséquences de celle-ci ne sont pas du tout une préoccupation. Lors des travaux du réseau d'assainissement collectif de la commune, le W.C fut raccordé à celui-ci. Pour ma part, j'ai alerté de cette situation les différentes municipalités qui pour diverses raisons n'ont pu solutionner le problème.

Aujourd'hui, la nouvelle municipalité a pris acte de cet évènement et propose une intervention pour percer ce mystère. La date est donc fixée au 16 mars 2024.

1969 – 2024 : 2 dates à retenir

Pour cela, le « Spéléoboc de Bouzic », affilié à la Fédération Française de Spéléologie, réputé très sérieux et amené par M. Thierry Félix, planifie une intervention pour le 16 mars 2024. Une mission de repérage suivie d'une désobstruction efficace laisse

entrevoir la grotte 55 ans après son ouverture. Grâce aux techniques modernes, les 5 explorateurs ont pu accéder à ce réseau en toute sécurité, se permettant le luxe de trouver une suite dans un ancien méandre de rivière. Arrêt sur une chatière partiellement colmatée où circule un courant d'air prometteur... Beaucoup d'eau arrivant des plafonds, une étude est en cours afin d'en déterminer la provenance. De prochaines investigations vont avoir lieu pour mieux comprendre la cavité avec un relevé topographique, un report de surface, des photos et un premier film. Une présentation est prévue pour la journée du patrimoine.

Christian Ussel

